

Privilège—M. Broadbent

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, les députés conservateurs ne peuvent jouer sur les deux tableaux. Ils prétendent qu'ils veulent assurer la dignité du Parlement et permettre aux Canadiens de participer à un débat libre et complet, alors que notre pays compte plus de un million de chômeurs, qu'il est la proie d'un niveau sans précédent d'inflation que nous n'arrivons pas à juguler, que nous participons depuis six mois à un débat, et qu'ils ont recours à une manœuvre qui ne peut être décrite que comme une tyrannie des députés minoritaires à l'endroit des députés majoritaires. C'est une manœuvre que tous ceux qui croient dans la démocratie parlementaire trouvent intolérable.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Ce qui m'ennuie, madame le Président, c'est qu'un député qui siège à la Chambre depuis 1968—beaucoup d'autres députés y siègent depuis plus longtemps—le chef de l'opposition officielle (M. Clark) lui-même, et le critique de son parti en matières constitutionnelles, le député de Provencher (M. Epp), ont déclaré qu'ils n'ont pas l'intention d'en rester là, bien qu'ils viennent de faire perdre à la Chambre trois jours de séance au coût de \$300,000 par jour. Non, ils ne sont pas satisfaits de cela. Ils nous refusent le droit de nous prononcer. Ils ont dit qu'ils continueraient d'agir ainsi jusqu'à ce que les élections aient lieu au Québec. Je vous invite, madame le Président, à compter le nombre de jours que nous perdrons à la Chambre, assis à écouter des inepties, à subir des questions de privilège et des raisonnements tortueux qui n'arriveraient même pas à tromper un enfant de cinq ans.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: C'est ce parti, dirigé jadis par le grand Canadien qu'était Sir John A. Macdonald, qui est la cause de ce qui arrive maintenant.

Je veux en venir au second point soulevé hier par le leader du parti conservateur à la Chambre, qui me préoccupe vivement. Il y a un poste à la Chambre, et ce n'est pas celui du premier ministre, du chef de l'opposition ou le mien, qui doit être constamment respecté. Je veux parler du vôtre madame le Président.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Nous avons entendu hier le leader minable du parti conservateur à la Chambre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Il a entendu votre décision madame le Président. Il a pris la parole et avec son sourire onctueux il a déclaré: «Je n'oserais contester votre décision madame le Président.» Puis il a formulé un argument qui visait visiblement à discréditer l'Orateur de la Chambre des communes. C'est une situation que mon parti ne souffrira pas.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, le parti conservateur a maintenant exposé nettement sa position à laquelle je ne souscris pas. Je sais que des arguments valables peuvent être formulés en faveur de cette position. Je crois que les conservateurs se trompent lourdement, mais les gens sérieux peuvent faire . . .

M. Clark: Comme Allan Blakeney, Lorne Nystrom . . .

M. Andre: Et 65 p. 100 des Canadiens.

M. Broadbent: Allan Blakeney est un de ceux-là. Je veux en venir à ceci et je le dis en tant que député. L'un des principes fondamentaux du Parlement veut que chaque député, dans un régime démocratique—pas dans un régime autocratique, qu'il soit de droite ou de gauche—ait le privilège et le droit de prendre des décisions et que, par conséquent, la décision de la Chambre soit celle de la majorité des députés.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je prétends que les Canadiens qui s'intéressent à cette question s'intéressent aussi à d'autres sujets. Ils s'intéressent au coût de la vie, à l'emploi et à beaucoup d'autres choses. Lorsqu'ils se seront fait comprendre, ce qui est déjà fait, lorsque le gouvernement se sera fait comprendre, ce qui est déjà fait, lorsque les députés auront fait valoir leurs arguments, ce qui est déjà fait, lesquels arguments sont au reste compatibles avec ceux du gouvernement, dirions-nous, . . .

Une voix: Que faites-vous des provinces?

M. Broadbent: . . . et lorsque le dernier argument aura été étudié et accepté ou refusé, nous serons tous unis en ce moment historique.

Nous devons continuer de respecter l'institution qu'est la Chambre. Voilà ce qui me préoccupe. Si nous continuons d'agir comme les conservateurs le voudraient, la Chambre ne sera plus une institution démocratique. Nous avons entendu le chef de l'opposition et le critique de son parti en matière constitutionnelle dire qu'ils n'ont aucunement l'intention de nous laisser parvenir à l'étape de la décision finale. Ils ont l'intention de nous empêcher de faire notre travail. Ils tiennent à ce que la Chambre cesse d'être une institution démocratique.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Êtes-vous favorable à l'usage de la motion de clôture?

M. Broadbent: Ils veulent que nous ne sortions pas de cette impasse et c'est ce qui arrivera s'ils ne mettent pas fin à cette obstruction systématique.

N'importe quel Canadien, j'en suis sûr, de quelque province qu'il soit et quoi qu'il pense de la question constitutionnelle, aurait eu honte s'il avait été témoin de ce qui se passe à la Chambre depuis quelques jours.

Des voix: Bravo!